



## SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

**LUNDI 25 MARS 2024 A 18H00**

**HOTEL DE VILLE  
Salle du Conseil municipal**

### ORDRE DU JOUR

#### **II/ MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION**

- 1.1/ Compte financier unique 2023 – Budget principal de la Ville
- 1.2/ Budget principal - Affectation des résultats de l'exercice 2023
- 1.3/ Compte administratif 2023 - Régie culturelle Atrium de Chaville
- 1.4/ Compte de gestion 2023 - Régie culturelle Atrium de Chaville
- 1.5/ Budget annexe de l'Atrium - Reprise des résultats 2023 et de l'actif de la régie culturelle Atrium de Chaville au budget annexe Atrium
- 1.6/ Fixation des taux des contributions directes pour l'année 2024
- 1.7/ Fixation des tarifs 2024 des services publics locaux et des redevances d'occupation ou d'utilisation privative du domaine public
- 1.8/ Actualisation de l'autorisation de programme pour l'opération de requalification du site de Maneyrol
- 1.9/ Actualisation de l'autorisation de programme pour l'opération de reconstruction du multi-accueil et relais petite enfance la Chaloupe
- 1.10/ Actualisation de l'autorisation de programme pour l'opération de travaux à l'école élémentaire Ferdinand Buisson
- 1.11/ Actualisation de l'autorisation de programme pour l'opération de rénovation thermique du site des Mugnets
- 1.12/ Reprise sur provision pour risque de contentieux
- 1.13/ Fixation de la durée et des règles d'amortissement des biens - Budget principal de la Ville et budget annexe Atrium de Chaville
- 1.14/ Budget primitif 2024 - Budget principal de la Commune
- 1.15/ Budget primitif 2024 - Budget annexe régie culturelle Atrium
- 1.16/ Effectifs communaux des emplois permanents et non permanents
- 1.17/ Institution d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire
- 1.18/ Mise à jour des règles de gestion du compte épargne temps
- 1.19/ Adoption du plan de formation 2024
- 1.20/ Attribution du marché relatif à la location de longue durée et de courte durée de véhicules neufs et d'occasion pour les services de la Ville

#### **III/ VIE LOCALE**

- 2.1/ Attribution de subventions communales à des tiers
- 2.2/ Convention d'objectifs et de moyens entre la commune de Chaville et l'association MJC-25 de la Vallée

### III/ CADRE DE VIE ET AMENAGEMENT

- 3.1/ Convention de partenariat avec l'ONF relative à l'utilisation, l'entretien, l'aménagement et la sécurisation du parc forestier de la Mare Adam en forêt domaniale de Meudon
- 3.2/ Révision du dispositif d'aide financière en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat

### IV/ DECISIONS DU MAIRE

Compte rendu des décisions municipales prises depuis la dernière séance, en application du Code général des collectivités territoriales.



Jean-Jacques GUILLET  
Maire de Chaville